

# Les infrastructures

La Seine-et-Marne possède des infrastructures diverses et variées jouant un rôle primordiale dans le développement économique du département. Néanmoins comme sur l'ensemble de la région francilienne, la Seine-et-Marne ne fait pas exception quant aux encombrements que peuvent connaître certains grands axes.

## Des infrastructures développées ...

Les infrastructures jouent un rôle primordial pour l'attractivité et la compétitivité du territoire. Les réseaux de transport doivent répondre aux attentes des entreprises, de leurs salariés, fournisseurs ou clientèle, ainsi qu'à celles, plus locales, liées aux loisirs et aux affaires personnelles de la population présente sur le territoire.

« Les infrastructures seine-et-marnaises sont considérées comme un véritable atout pour le département ».

Qu'elles soient tournées vers l'extérieur (international et national), avec notamment la présence de l'aéroport CDG, de 2 gares TGV ainsi que de 3 autoroutes transversales (A4, A5, A6), ou vers l'intérieur avec la présence d'un grand nombre de nationales et de départementales, le département possède des infrastructures développées et diverse.

## ... mais parfois saturées

Malgré l'importance des réseaux de transport, le territoire de la Seine-et-Marne est vaste et les infrastructures actuelles ne sont pas toujours en mesure de répondre à la demande des déplacements qui évolue sans cesse et s'intensifie en raison de l'accroissement de l'activité économique et de la population. Ainsi les secteurs de Marne la Vallée et la Frange Ouest du département sont très souvent encombrés. Desservis par l'autoroute A4 et la francilienne ces axes enregistrent tous les jours de nombreux bouchons.



## Pluralité des réseaux

La pluralité des réseaux (ferroviaire, navale, cyclable...) offre à la Seine-et-Marne des alternatives à la route et s'envisage ainsi comme une solution possible aux engorgements récurrents des réseaux routiers et à la volonté d'établir des pratiques de déplacements plus respectueuses de l'environnement.

### Le réseau ferroviaire

Le réseau ferroviaire joue un rôle important notamment dans le déplacement des seine-et-marnais vers Paris. Le département compte 543 kms de lignes ferroviaires ; 4 lignes de RER et 3 réseaux Transilien qui permettent aux seine-et-marnais de rejoindre la capitale. Néanmoins, certaines parties du département

sont peu desservies, et les phénomènes de saturation aux heures de pointe sont fréquents sur les lignes du réseau.

### Le réseau naval

Avec 330 kms de voie navigables (la Seine (95 km) comprenant 2 plates-formes multimodales, 4 ports urbains, 13 ports privés actifs et 3 ports de plaisance ; la Marne (88 km) ; l'Yonne (16 km) ; le Loing (53 km) ; l'Ourcq (110 km)), la Seine-et-Marne possède un véritable atout capable de constituer une alternative au transport routier de marchandise qu'il est nécessaire de valoriser davantage.

### Le réseau cyclable

Enfin les pistes cyclables sont de plus en plus présentes sur le territoire et peuvent également constituer une alternative intéressante pour des déplacements courts. Aujourd'hui le département recense 1076 kilomètres d'aménagements cyclables (soit 16 % de l'IDF)

## LES INFRASTRUCTURES EN CHIFFRES :

- **1** aéroport international : Paris Charles de Gaulle
- **9** aérodromes dont l'aérodrome de Melun-Villaroche
- **211** kms d'autoroutes
- **190** kms de routes nationales
- **4 373** kms de routes départementales
- **6 712** kms voies communales
- **543** kms de lignes ferroviaires dont **100** kms de lignes à grande vitesse.
- **2** gares TGV : Chessy et Roissy.
- **4** lignes RER (A/B/D/E)
- **3** réseaux Transilien (lignes K/P/R)
- **330** kms de voies navigables

### Les projets

Plusieurs projets devraient permettre d'améliorer la qualité des infrastructures seine-et-marnaises notamment : la réalisation de la 4<sup>ème</sup> rocade entre Melun et Meaux ; le raccordement des lignes ferrées desservant Meaux et Coulommiers à la gare de Marne-la-Vallée/Chessy ; Le prolongement de l'interconnexion des LGV, Roissy/Val d'Europe, jusqu'au centre de Sénart.

Le déploiement des transports en commun est également un moyen pour améliorer la fluidité du trafic. Aujourd'hui, l'offre est principalement orientée vers les pôles économiques et urbains principaux, à savoir Marne-la-Vallée, Sénart, Roissy, Meaux Melun et Chelles. La construction du Grand Paris Express renforcera les liaisons avec les autres pôles majeurs de la grande couronne. 3 gares sont prévues en Seine-et-Marne : Chelles, Champs-sur-Marne et le Mesnil-Amelot.

Parallèlement d'autres projets intra-départementaux ont vu le jour comme le Tzen2 qui dessert les territoires de l'agglomération melunaise et de la ville nouvelle de Sénart.

CCI Seine-et-Marne – Direction de l'Information Economique  
1 avenue Johannes Gutenberg – Serris – CS 70045 –  
77776 Marne-la-vallée CEDEX 4  
Tél. 01.74.60.52.54 / Email : elodie.dieu@seineetmarne.cci.fr  
www.infoeco77.seineetmarne.cci.fr  
www.seineetmarne.cci.fr

